



I F A R

INSTITUT DE FORMATION
DES AGENTS DE RECHERCHES

Institut de Formation d'Agents de Recherches
Enregistré sous le N° 9134 03 17134
12 Bd. Ledru Rollin - B.P. 50148 34003 Montpellier CEDEX 01
Tél. : 04 67 58 30 65 - Télécopie Fax : 04 67 58 44 32

Invitation séminaire « sûreté entreprise »

Bonjour,

Si votre emploi du temps vous le permet, nous serions heureux de vous rencontrer au séminaire qui se tiendra sur deux jours à Marrakech (Maroc), hôtel « SANGHO privilège » sur le thème de la sûreté entreprise avec des intervenants exceptionnels. Vous apprendrez comment aborder et intervenir dans le domaine de la sûreté des entreprises, mais aussi à profiter du charme de Marrakech puisque le prix du séminaire comprend 5 jours en demie pension : arrivé le mardi 11 novembre 2014 départ le samedi 15 novembre 2014

Attention vous devez :

- 1 -Etre porteur d'une carte d'identité ou d'un passeport
- 2 -Prendre directement votre billet d'avion sur internet.
- 3 -Confirmer votre inscription à :
Formation-ifar@orange.fr en précisant votre n° de vol et n° de réservation
- 4 - Adresser un chèque libellé à IFAR séminaire à :

IFAR
BP 50148
34003 Montpellier CEDEX 1
Avec la copie de votre billet d'avion allé/retour

Plusieurs experts viendront vous faire part de leurs concepts novateurs, de leurs expériences sur le marché et leur vision sur l'avenir pour un échange intéressant d'expérience et de discussions.

Ne manquez pas cette excellente occasion d'apprendre sur ce segment particulier à développer dès maintenant.

Bien cordialement
Yves CONVERSANO



I F A R

INSTITUT DE FORMATION
DES AGENTS DE RECHERCHES

Institut de Formation d'Agents de Recherches
Enregistré sous le N° 9134 03 17134
12 Bd. Ledru Rollin - B.P. 50148 34003 Montpellier CEDEX 01
Tél. : 04 67 58 30 65 - Télécopie Fax : 04 67 58 44 32

La sûreté d'entreprise

La « sûreté d'entreprise » est un concept de sécurité et de prévention de l'entreprise pour se défendre contre les agressions internes et externes dans l'objectif d'éviter des pertes financières et/ou la fuite d'information stratégique ou à caractère secret.

Le concept fait appel à des acteurs formés à la lutte contre la cybercriminalité, la lutte contre la concurrence déloyale, la lutte contrefaçon, la lutte contre l'espionnage économique et industriel, la lutte contre les vols et détournements, la lutte contre le piratage informatique ; il implique la création de dispositifs spécifiques pour la protection des données sensibles ou stratégiques ; les secrets industriels ou commerciaux ; les produits, marques et brevets en préparation dont le dépôt est envisagé avant la commercialisation.

La prévention ayant trait à la sécurité pour le commerce, l'industrie et les organismes financiers, découle notamment des études effectuées et des conseils prodigués par les acteurs qui concourent à la sécurité de l'entreprise pour la lutte contre le vol, le détournement, la démarque inconnue, le contre-espionnage, et le conseil sur la gestion administrative des entreprises, concernant les problèmes de solvabilité, de prud'hommes, de recherche de débiteurs.

La « sûreté d'entreprise » contribue à faire diminuer le nombre d'infractions commises sur le territoire national ; elle représente un ensemble de moyens mis en œuvre à la demande d'un acteur économique (une entreprise), pour concevoir, protéger sa production et se tenir informé du marché de son secteur afin d'anticiper sur son évolution.

Force est de constater, que, par méconnaissance, ou par économie budgétaire, nombre de dirigeants d'entreprise ne sont pas sensibilisés à la prévention des risques.

Il convient de savoir faire la démonstration aux entreprises de la nécessité de se protéger et de se prévenir des agressions auxquelles elles sont exposées en mettant en balance le coût financier des pertes qu'elles encourent et le budget nécessaire à sa sécurité.

L'état, « en principe », n'intervient pas dans la gestion de l'entreprise et encore moins dans sa sécurité, qui reste du domaine des acteurs de la sécurité privée.

Les agences de recherches privées (détectives), organisées en profession libérale de sécurité privée ont une légitimité pour s'imposer dans le domaine de la sûreté de l'entreprise.

Yves CONVERSANO

Axes du séminaire :

- **Approches**
- **Conséquences**

Le schéma de l'entreprise :

- **Les portes d'intrusion ;**
- **Les différents moyens sécuritaires**

L'analyse :

- **L'audit interne**
- **L'audit externe**

Le diagnostic :

- **Le test de fiabilité**
- **Les mesures correctives**

Les mesures de sureté :

- **La prévention (stratégie, le concours des experts)**
- **L'intervention (la riposte, la stratégie, les moyens)**

Intervenants :

- **Christophe d'Arlhac invité (cybercriminalité)**
- **Groupe Géos invité (sûreté d'entreprise)**
- **1 Avocat d'affaire invité**
- **1 juge d'instruction invité**
- **2 Agents de Recherches Privées spécialistes de l'enquête en entreprise**